



# Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## Jardinier Paysagiste

### Publics concernés

- Toute personne ayant un projet de salariat dans le milieu du jardinage et des travaux d'aménagements paysagers.
- Demandeur d'emploi désirant acquérir des compétences professionnelles en aménagements paysagers et obtenir le CAPA Jardinier Paysagiste
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

### Objectif de la formation

- Former des ouvriers qualifiés des entreprises ou collectivités dans le secteur de l'aménagement paysager
- Acquérir des connaissances théoriques, des gestes professionnels et techniques du métier de Jardinier Paysagiste

### Niveau d'entrée et

- Avoir au minimum 16 ans
- Savoir lire, écrire et calculer

### Modalité d'entrée

- Diagnostic - positionnement
- Construction du parcours individualisé

### Modalités d'organisation

- Dates de formation : Du 14/06/2023 au 16/02/2024
- Diagnostic - Positionnement : Du 14/06/2023 au 23/06/2023
- Durée : De 1085 h (de 812 h en centre et de 273 h en entreprise)
- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne, site de Coulounieix-Chamiers

| Contenu de la formation<br>7 UC du CAPA = 7 blocs de compétences                                    | Objectifs   |
|---|---|
| <b>UC G1 - CG1</b><br>Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux       | <i>CG1.1</i> : Prendre position dans une situation à caractère social et civique<br><i>CG1.2</i> : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante                                       |
| <b>UC G2 - CG2</b><br>Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle         | <i>CG2.1</i> : S'exprimer à travers une réalisation personnelle<br><i>CG2.2</i> : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel  |
| <b>UC G3 - CG3</b><br>Interagir avec son environnement social                                       | <i>CG3.1</i> : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication<br><i>CG3.2</i> : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif                              |
| <b>UC P1 - CP4</b><br>Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager                         | <i>CP4.1</i> : Entretenir la végétation<br><i>CP4.2</i> : Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères  |
| <b>UC P2 - CP5</b><br>Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager                       | <i>CP5.1</i> : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux<br><i>CP5.2</i> : Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères                            |
| <b>UC P3 - CP6</b><br>Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements | <i>CP6.1</i> : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements.<br><i>CP6.2</i> : Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements |
| <b>UCARE - CP7</b><br>Réaliser des opérations de taille d'arbres fruitiers                          | <i>CP7.1</i> : Préparer l'intervention de taille<br><i>CP7.2</i> : Réaliser les opérations de taille  |
|   | <b>Pratique professionnelle</b>   |

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle
- Interventions extérieures, visites, chantiers collectifs sur le site du Lycée Agricole la Peyrouse .
- Autoformation dans un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Stages individuels en entreprise
- Les locaux sont accessibles PMR

### Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 3
- Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'Evaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

### Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

### Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif Habilitation Service Public (HSP) et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF, au CPF de transition professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)

(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)



#### Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

#### Poursuite d'étude

Bac Pro AP, BP AP, Différents CS

#### Débouchés

Jardinier paysager dans une collectivité, salarié dans une entreprise de travaux paysagers

## Informations et inscriptions :

### CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill  
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER  
SITE DE MONBAZILLAC  
Domaine de la Brie  
24240 MONBAZILLAC

Contact : Véronique VALBOUSQUET

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ [cfppa.perigueux@educagri.fr](mailto:cfppa.perigueux@educagri.fr)

🌐 [www.perigord.educagri.fr](http://www.perigord.educagri.fr)

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet